

Accueil d'entreprises

Un service dédié au développement économique

Le service développement économique de la Communauté de Communes du Pays d'Argentat accompagne les porteurs de projet qui souhaitent créer, reprendre ou développer leur entreprise.

Ce service, en partenariat avec les chambres consulaires, vient en relais de ces structures car il suit les porteurs de projet entre deux rendez-vous, les relance et active son réseau pour que son projet avance ou que ses difficultés soient prises en compte. Il s'agit d'un service de proximité.

Contact

Communauté de Communes du Pays d'Argentat
Service Développement Economique
Rue de Turenne
19400 ARGENTAT

Téléphone : 05 55 91 45 47

Sandy CREUSET

sandy.creuset@xaintrie-val-dordogne.fr

Cécile MICHAILIDIS

observatoire.economique@ccpasyargentat.fr